

Démarche de concertation - cours Oasis

LIVRET DE RESTITUTION

ÉCOLE POLYVALENTE DES TOURELLES
5, rue des Tourelles Paris 20^e

SOMMAIRE

DÉMARCHE	. 5
LA COUR DE RÉCRÉATION	. 7
VOLET 1	
ATELIERS DES ENFANTS	. 9
DIAGNOSTIC DE LA COUR	. 11
ANALYSE DES PROPOSITIONS	. 14
PROPOSITIONS DES ENFANTS	. 18
PROJET DE GRAAM ARCHITECTURE	. 34
VOLET 2	
CONCERTATION	. 36
PROJET	. 38

LES PARTENAIRES :



DÉMARCHE

LE CAUE DE PARIS

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris initie les plus jeunes à la découverte de leur environnement quotidien, à travers des ateliers de sensibilisation menés dans le cadre scolaire ou périscolaire. Ces ateliers leur permettent d'acquérir une culture de la ville, de porter un regard curieux sur leur environnement bâti et d'exprimer leurs besoins ou leur désirs, en tant qu'usagers de l'espace urbain ou des équipements publics.

Les établissements scolaires constituent un cadre important dans lequel les actions pédagogiques sont menées. Des réflexions sur les espaces intérieurs et extérieurs de ces équipements permettent aux enfants de rêver les lieux qu'ils habitent, de s'interroger sur leurs usages et de projeter les aménagements futurs.

LES COURS OASIS

La stratégie de résilience de Paris adoptée en septembre 2017 vise à renforcer et à accroître la capacité du territoire à faire face aux grands défis climatiques et sociaux du XXI^{ème} siècle. De cette stratégie est issue l'initiative de « cours Oasis », des cours de récréation mieux adaptées au changement climatique et aux pratiques des enfants. Les cours d'écoles et de collèges, représentent à Paris plus de 70Ha de surface et sont réparties de manière homogène sur le territoire parisien. La quasi-totalité de ces surfaces sont asphaltées et imperméables, participant ainsi à l'effet d'îlot de chaleur urbain.

Le projet Oasis vise à transformer la façon de concevoir ces cours de récréation en y associant la communauté pédagogique et les enfants, tout en intégrant de nouveaux paramètres liés au réchauffement climatique : matériaux perméables, pleine terre, forte présence de la végétation, ombre, installation de fontaines et d'équipements plus ludiques ; pour faire de ces cours de véritables oasis urbaines.

Le CAUE participe à cette initiative en proposant une démarche en **3 volets** : la concertation des enfants, la médiation avec la communauté pédagogique et l'accompagnement des services techniques en charge de la mise en oeuvre du projet (Section Locale d'Architecture et Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance). L'objectif est d'impliquer l'ensemble des acteurs dans la définition du projet d'aménagement afin d'aboutir à un projet commun.

« Les écoles occupent une place très importante dans la vie des enfants, et cela suffit à justifier que l'on cherche à connaître leur point de vue sur les lieux où ils travaillent, jouent, bavardent, mangent, se reposent ou rêvent. »

Eric Daniel-Lacombe, *La ville récréative*



Boston Schoolyard Initiative - Outdoors classrooms

LA COUR DE RÉCRÉATION

Re-création

Étymologiquement, la récréation est un moment de re-création. L'espace dans lequel se déroule cette récréation doit répondre à cet objectif. L'organisation et la gestion de cet espace déterminent la manière dont les élèves vivent ces temps.

Les enfants passent en moyenne 2 heures dans la cour de récréation par jour, plus encore pour ceux qui restent à l'étude ou aux temps périscolaires. Ce temps représente près d'un tiers du temps passé à l'école. L'espace de la cour est donc primordial dans l'apprentissage des enfants, elle se doit d'être une cour de jeux, d'échanges, de détente, de partage, d'apprentissage et de développement.

Didier Heintz, architecte, designer et créateur de jeux pour enfants, travaille sur la relation de l'enfant à son environnement selon un langage actif et sensible. Il évoque 4 qualités essentielles pour chaque environnement créé à destination des enfants :

- le psychomoteur : appréhender les distances, franchir un obstacle, maîtriser son corps ;
- le sensoriel : toucher sentir, voir entendre, parler, contact avec la matière ;
- le relationnel : se cacher, être vu, être ensemble, interagir, dialoguer ;
- l'imaginaire : représentation symbolique, histoires.

Loin de contraindre l'enfant dans les activités proposées, les aménagements de la cour doivent le laisser libre d'appréhender et de détourner une installation. La cour de récréation idéale réunit donc des potentialités suggérées et propices à l'imaginaire.

« La terre c'est salissant ! »

Les différentes études scientifiques concernant l'impact des cours de récréation sur les enfants sont menées principalement dans les pays scandinaves ou germaniques. Ces études révèlent que la nature a une influence positive sur leur concentration, leur stress, leur santé, leurs compétences sociales, leur motricité, leur créativité...

Une étude menée en 1997 dans 2 jardins d'enfants par une équipe suédoise (Grahn and al.) démontre que les enfants étant en contact avec la nature sont plus à l'aise en motricité, ont une meilleure concentration et sont moins absents que les enfants évoluant dans une cour artificielle. Les cailloux, le sable, la terre, les fleurs sont autant d'éléments développant la coordination, l'agilité ou la sensibilité envers la nature. On note ainsi moins d'accidents, moins de conflits et des enfants moins frustrés et agités.

Les cours de récréation doivent donner une place à chacun et être davantage au service de l'épanouissement des enfants qu'à celui du confort des adultes, tout en leur assurant la maîtrise de la sécurité. Le contexte parisien, où l'espace est très contraint, nécessite une plus grande attention du fait de la promiscuité des usages. Petits et grands, filles et garçons, rêveur et sportif, jeux libres et EPS, tous doivent cohabiter au sein du même lieu.

Comment (se) partager l'espace ?



École Tourelles

VOLET 1

LES ATELIERS DES ENFANTS

Ateliers sur le temps périscolaire (pages 20 à 29)

Les ateliers avec les enfants ont pour objectif de faire émerger des préconisations d'aménagement en suivant une démarche de projet.

Les ateliers menés ont permis d'établir un diagnostic d'usages des cours, sur la base d'observations et d'enquêtes conduites par les enfants auprès des autres usagers de l'espace.

La sensibilisation aux enjeux du réchauffement climatique et l'apport de références a permis de matérialiser leurs intuitions et de comprendre les enjeux principaux d'une cour de récréation.

Les élèves ont ensuite formulé des propositions pour les aménagements futurs à travers une sélection de références et d'intentions et la réalisation de plans et photomontages.

6 séances d'ateliers d'1h30 avec un groupe de 18 enfants du CP au CM2 les vendredis après-midi, du 14 septembre au 19 octobre 2018

- > Séance 1 : Présentation de l'atelier et sensibilisation au réchauffement climatique et caractéristiques des sols des cours oasis
- > Séance 2 : Diagnostic des usages de la cour actuelle et de l'état des lieux de la future cour de l'école annexe
- > Séance 3 : Enquête auprès des usagers de la cour (autres enfants et animateurs)
- > Séance 4 : Intentions de projet et références
- > Séance 5 : Projet - plan
- > Séance 6 : Projet - photomontage

Atelier sur le temps scolaire (pages 30 à 33)

Une demi-journée d'atelier a été organisée le mercredi 14 novembre 2018 pour faire travailler les classes (élèves et enseignantes) de l'annexe sur le projet de leur future cour de récréation.

À partir des idées formulées par leurs camarades et le plan d'aménagement de la maîtrise d'oeuvre (GRAAM), chaque classe a rédigé son cahier des charges commun, avec les idées qui leur semblaient les plus importantes.

Une restitution à l'oral leur a permis d'expliquer leurs choix aux autres classes.



PLAN RDC - 1/100

Plan de la cour de récréation

VOLET 1

LE DIAGNOSTIC

L'école polyvalente des Tourelles est située 5, rue des Tourelles dans le 20^e arrondissement. L'école est composée d'un bâtiment principal du début des années 2000 et d'une annexe construite en 2013 par GRAAM Architecture, située de l'autre côté du passage des Tourelles.

La future cour de récréation de l'école annexe est située le long du passage des Tourelles sur l'emprise d'un atelier démoli. Elle est bordée par l'école annexe (nord), le passage des Tourelles (est) et deux bâtiments d'habitation (sud et ouest). La superficie de la future cour est de 250m².

Actuellement, les clôtures sur rue sont constituées de palissades temporaires en tôle. Le sol est couvert de remblais composé de gravats et de déchets. La végétation est importante et sauvage : herbes hautes et arbustes éparses. Le mur de l'immeuble d'habitation à l'ouest est dégradé. Il possède plusieurs ouvertures, ce qui représente un risque de chute d'objets.



1. OBSERVATIONS ET ENTRETIENS

Le diagnostic a été réalisé à partir de l'**observation** de la cour de récréation actuelle, d'une visite de la future cour de récréation de l'annexe et d'**entretiens** réalisés auprès des autres enfants et des animateurs.

Observations

Lors de la séance d'observation, les enfants ont identifié leurs **usages** dans la cour actuelle et ont dressé un **état des lieux** du site de la future cour de l'école annexe.

Les usages identifiés ont été positionnés dans l'espace (localisation dans la cour) et dans le temps (moment de la journée). D'après les observations des enfants, la cour est relativement **grande** et permet la **cohabitation de différents usages**, notamment le jeu et les activités sportives. Les enfants regrettent que le toboggan ne soit accessible qu'aux élèves de maternelle. Les enfants identifient des usages spécifiques à certains moments de la journée, notamment le **goûter**, pris au fond de la cour dans un espace où ils peuvent s'asseoir.

La visite du site de la future cour de récréation a permis aux enfants d'observer l'**état actuel du site**, ses **qualités** et ses **contraintes**. Tous les enfants ont relevé le **mauvais état des murs et du sol** ainsi que l'**abondance de la végétation** sauvage. Plusieurs enfants ont noté l'absence d'accès direct à la cour depuis l'école. Les enfants remarquent également l'absence d'eau sur le site.

Entretiens

Les entretiens ont permis d'interroger les usagers de la cour sur ce qui leur plait, les problèmes et les manques.

Les entretiens ont été conduits par groupe de quatre ou cinq enfants. Chaque groupe a réalisé deux entretiens avec un groupe d'enfants et / ou un animateur. Dans chaque groupe, les enfants se sont répartis les rôles entre ceux qui posaient les questions aux personnes interrogées et ceux qui reportaient leurs réponses sur le livret d'entretien. Se placer comme enquêteurs a permis aux enfants d'intégrer facilement les besoins des personnes interrogées à leurs projets.

2. SYNTHÈSE DES ENTRETIENS

Les entretiens ont permis de connaître les différents usages de la cour de récréation actuelle, selon les moments de la journée, ainsi que de récolter les besoins, envie et idées des autres usagers pour l'aménagement de la future cour de récréation de l'école annexe.

Les activités

> L'activité principale durant les récréations est le jeu libre, seul ou à plusieurs ainsi que les activités sportives. Les enfants précisent qu'ils jouent au chat ou à cache-cache, qu'ils courent ou qu'ils discutent dans la cour. Ils peuvent lire dans la cour. La cour accueille des activités sportives (football, basketball). Les enfants utilisent des cerceaux, des cordes à sauter et des élastiques.

> Lors des temps de récréation, les enfants vont aux toilettes dont l'accès se fait depuis la cour.

> Le goûter est pris dans la cour entre 16h30 et 17h, à un endroit où les enfants peuvent s'asseoir, .

> Les animateurs surveillent la cour lors des récréations avant et après le repas du midi, avant les ateliers périscolaires et au moment du goûter.

Ce qui plaît

Dans la cour actuelle, les enfants interrogés ont identifié plusieurs éléments de qualité :

- avoir de l'espace
- le sol autour du toboggan
- le panier de basket
- les dessins sur le mur
- les plantes
- les endroits secrets

Ce qui déplaît

Bien que la majorité des enfants apprécie d'avoir de l'espace dans la cour actuelle, certains sont d'avis qu'elle n'est pas assez grande. Les enfants regrettent de ne pas pouvoir s'abriter quand il pleut et se rafraichir quand il fait trop chaud. Ils estiment aussi qu'il y a trop de bagarres dans la cour. Le toboggan est trop petit et les enfants de l'élémentaire ne peuvent pas y monter. Les filles éprouvent des difficultés à jouer au foot avec les garçons.

Les animateurs interrogés indiquent que la cour actuelle est en mauvais état et qu'elle manque de nature.

Ce qui manque, ce qui pourrait être amélioré

Dans le cadre du projet de la future cour de l'école annexe, les enfants souhaiteraient :

- l'aménagement d'un abri pour se protéger de la pluie et de la chaleur
- des jeux pour les plus grands : toboggan, balançoire, trampoline
- des équipements sportifs : vélos pour les petits et grands, buts de football, piscine
- des éléments de nature : des arbres, des plantes, des fleurs
- des éléments de décor : de la couleur

Bois



Herbe



Enrobé drainant



Gravillons



Aromatiques



Sol stabilisé



Copeaux



Sable



Flours



Pavés enherbés



Sol souple



VOLET 1

ANALYSE DES PROJETS

PROGRAMME

Dans l'ensemble, les projets s'orientent vers des aménagements ludiques et sportifs. Ils comprennent des espaces de jardin, et parfois des espaces dédiés aux activités calmes.

- Tous les projets proposent des aménagements dédiés aux **activités sportives** :
 - un terrain de foot
 - un mur d'escalade
 - un parcours d'équilibre
 - une piste de course
 - un ou plusieurs paniers de basket
 - un espace pour faire du vélo

Les plus plebiscités sont les installations destinées au foot (marquage au sol, buts), au basket (panier) et à l'escalade avec un parcours mural.

- Plusieurs projets contiennent des installations ou du marquage au sol liés aux **activités ludiques** :
 - un toboggan accessible aux enfants de l'école élémentaire
 - des balançoires
 - du marquage au sol ludique (marelle, escargot,...)
- Certains projets délimitent des espaces dédiés aux **activités calmes**, notamment une bibliothèque et un coin lecture.
- Plusieurs projets incluent un **préau** ou un **abri**, ce qui permettrait de répondre aux insatisfactions sur l'absence d'endroits pour se protéger de la pluie ou de la chaleur dans la cour actuelle.
- La **végétation** occupe une place importante dans les projets sous diverses formes :
 - espace de jardin
 - espace de pelouse
 - arbres
- De nombreux projet comportent un aménagement lié à l'eau, prenant la forme d'une piscine, bassin ou fontaine. L'un des objectifs est de pouvoir se rafraîchir.

- Un projet propose l'installation d'une mini-ferme avec une ruche et des poules.
- À noter également, l'accès direct aux toilettes depuis la cour est un élément important pour de nombreux enfants.

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Espaces dédiés aux usages sportifs, ludiques et activités calmes

Dans tous les projets, les aménagements proposés visent à délimiter les espaces dédiés aux multiples activités (sport, jeux, lecture,...).

> La plupart des projets aménagent le terrain de sport dans le fond de la cour. Certains le placent sur une pelouse tandis que d'autres le matérialisent par un sol coloré. Plusieurs projets précisent que le terrain de sport doit comporter des buts.

> Le ou les paniers de basket sont accrochés directement au mur au fond de l'espace sportif.

> Plusieurs projets s'inspirent de parcours ou de murs d'escalade aménagés contre un mur et décorés d'une fresque. Ces projets font référence à des aménagements sportifs et ludiques en matériaux naturels, comme des troncs d'arbres.

> Ce parcours est aménagé contre ou le long d'un mur de clôture, notamment celui du passage des Tourelles, avec une continuité jusque sous le préau mais en laissant libre l'espace sportif au fond de la cour.

> L'espace de jeu libre ou d'activités calmes comprend par exemple, dans certains projets, un coin lecture, avec une bibliothèque et des poufs disposés à proximité.

Mobilier d'assises

> Lors du choix des références, les enfants ont porté attention au caractère esthétique des éléments de mobilier. Dans leurs photomontages, plusieurs enfants ont réalisé des bancs et des chaises avec des papiers colorés et / ou à motifs afin d'égayer la cour de récréation.

> Plusieurs projets s'inspirent de références d'assises en bois installées contre un mur, démontrant la nécessité d'avoir des coins à l'abri de l'agitation du reste de la cour.

Espaces végétalisés

- > Dans les projets, l'espace de jardin est aménagé dans un angle ou le long d'une des limites, plutôt à l'avant de la cour. Un des projets propose l'installation de carrés plantés.
- > Les enfants imaginent un jardin planté de fleurs ou d'aromatiques qu'ils pourraient entretenir eux-mêmes.
- > De nombreux projets délimitent un espace de pelouse, occupant une partie plus ou moins importante de la cour, soit destinée aux jeux ou activités calmes à l'avant de la cour, soit à la pratique sportive au fond de la cour. L'espace de pelouse pourrait également se trouver le long de la clôture, sous le parcours mural.
- > Plusieurs projets dessinent une traversée de la pelouse sous forme d'un parcours en pierre de type « pas japonais » afin de la préserver.
- > Les enfants souhaiteraient que la cour soit plantée d'arbres, soit le long des clôtures de la cour ou au centre pour délimiter les différents espaces.
- > Plusieurs projets envisagent que les pieds d'arbres soient plantés et fleuris ; d'autres proposent qu'ils soient aménagés en assises.

MATÉRIAUX

Lors du choix des matériaux, les enfants ont privilégié des **matières naturelles**, comme le bois. Ils ont également prêté attention au **caractère esthétique** des matériaux choisis.

Sol

- > Tous les projets proposent un traitement de sols différenciés pour délimiter les espaces de la cour :
 - tous les projets choisissent des sols végétalisés (herbe, aromatiques, fleurs) pour une partie de la cour ;
 - tous les projets privilégient le sol souple ou des sols issus de matériaux naturels (copeaux de bois, graviers,...) pour les espaces dédiés aux activités sportives et ludiques ;
 - plusieurs projets envisagent un espace de terrasse en bois clair pour les espaces dédiés aux activités calmes, à l'avant de la cour et / ou autour d'un **point d'eau**.
- > Plusieurs projets proposent un sol coloré, avec des couleurs claires et vives, ou décoré avec des motifs.
- > Quelques projets dessinent des marquages ludiques (marelle, escargot,...).

Murs

- > De nombreux projets proposent de recouvrir un ou plusieurs murs de bois, notamment celui qui est très abîmé.
- > Plusieurs projets s'inspirent de références de murs décorés par des fresques ; d'autres de murs recouverts d'un tableau à craie.
- > Dans certains projets, les murs et le toit du préau ou de l'abri sont décorés.

VOLET 1

LES PROPOSITIONS DES ENFANTS

Les 17 élèves de l'atelier périscolaire :

Aymen, Bilel, Christelle, Elyas, Eneas, Fouad, Frida, Issiaka, Lamia, Léonard, Mahdi, Manelle, Moussa, Niels, Omar, Sofia, Yanis

Les enfants ont réalisé :

- un **feuilleton d'intentions et de références** dans lequel ils ont précisé et expliqué par écrit, et à l'aide d'images, les sujets qu'ils voulaient prendre en compte, les références dont ils souhaitaient s'inspirer et les matériaux à privilégier dans leur projet ;
- un **plan du projet** réalisé à partir des sujets, des références et des matériaux retenus ;
- un **photomontage** mettant en œuvre les matériaux et éléments qui composent le projet.

Les enfants ont été invités à donner un titre à leur projet et à l'expliquer dans un texte de quelques lignes.

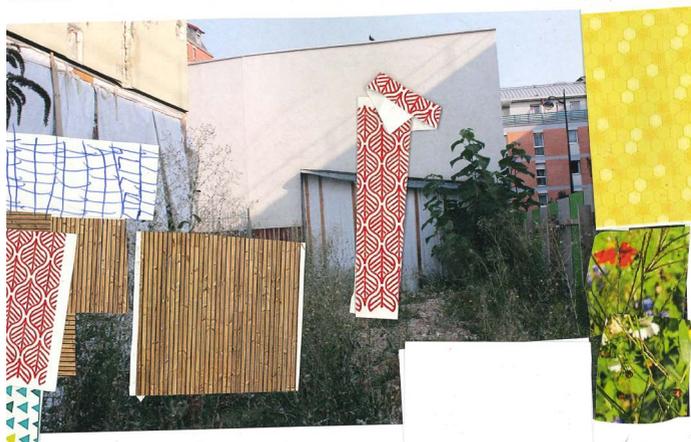
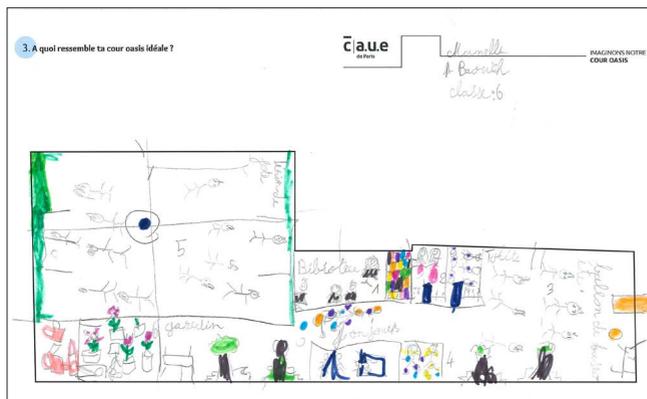
Les 4 classes de l'annexe de l'école Tourelles : CP 10, CP 11, CM1 8, CM2

Les classes ont pu prendre connaissance des projets proposés par les enfants des TAP. Le projet de GRAAM leur a été présenté, avec la maquette.

Chaque classe a ensuite réfléchi et voté pour les aménagements qui pourraient compléter la cour, sur la base du plan proposé par GRAAM.

Manelle

La cour exceptionnelle



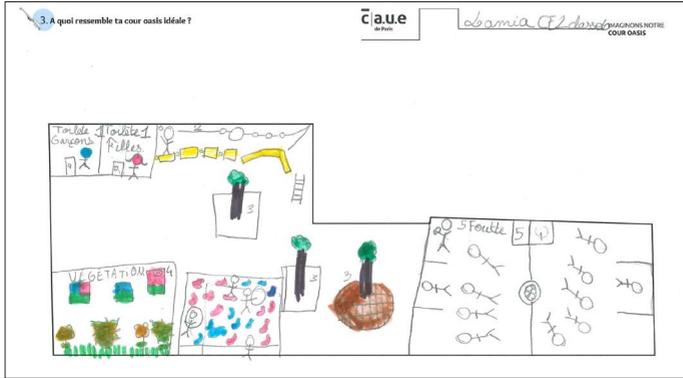
La cour exceptionnelle de Mannelle est dédiée aux activités sportives et ludiques et fait une place à la nature. Pour cela, elle délimite quatre espaces :

- un espace de jeu libre qui occupe la majorité de la cour ;
- un terrain de foot au fond de la cour ;
- un jardin planté et fleuri dans un angle de la cour ;
- un espace de lecture aménagé contre un mur, avec une bibliothèque, une table et des poufs.

La cour comprend également un panier de basket et un mur d'escalade.

Lamia

La cour des rêves



La cour des rêves de Lamia permet aux enfants de s'amuser et de se dépenser. Elle délimite un terrain de foot à l'avant et un espace de jeu et un jardin au fond.

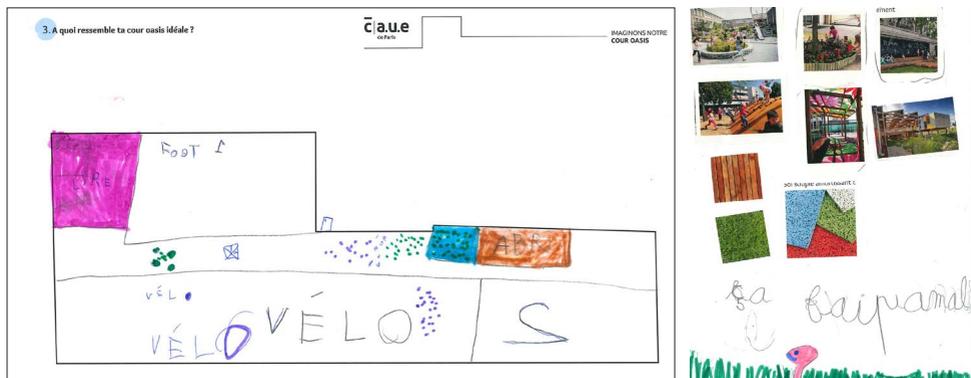
La cour comprend un mur d'escalade et un tobogan. On peut y faire du vélo.

Des arbres permettent de délimiter les différents espaces. Les pieds d'arbres sont plantés et fleuris par les enfants ou aménagés en assise.

Le sol est souple, en bois clair, en pelouse ou fleuri selon les différents espaces. Les murs sont décorés de fresques représentant des arbres.

Fouad

L'annexe



Dans la cour oasis imaginée par Fouad, une grande place est dédiée au vélo. Elle comprend également :

- un espace pour jouer librement (le long du mur de clôture à l'avant) ;
- un espace pour jouer au foot (au fond de la cour) ;
- un coin pour lire ;
- un abri décoré pour se protéger de la pluie ;
- des installations sportives aux murs (prises d'escalade, panier de basket).

Le projet envisage des pieds d'arbres fleuris et du mobilier d'assises en bois. Dans les espaces de jeu, le sol est en pelouse ou sol souple pour ne pas se faire mal. Dans le coin lecture, le sol est constitué d'un plancher de bois.

Frida

Le Toboimou

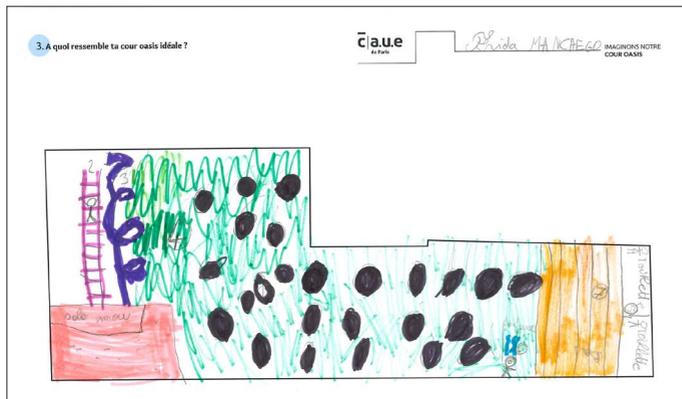


Image 1: Ça a l'air rigolo de monter sur un mur comme
Image 2: C'est beau, ça a l'air bien ?
Image 3: Ça a l'air sympa c'est tout !!!
Image 4: C'est super joli
Image 5: Elle est belle & accueillante
Image 1: C'est bien pour le toboggan
Image 2: C'est joli
Image 3: C'est bien de la passer et en même temps de l'habiter



Le **Toboimou** de Frida délimite trois espaces principaux :

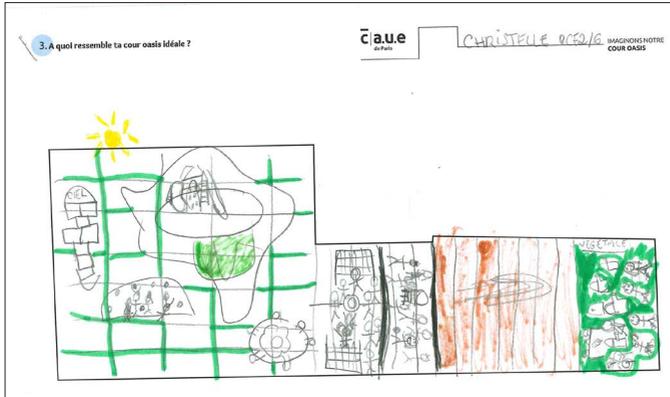
- un espace planté d'herbe et d'arbres qui occupe la plus grande partie de la cour ;
- une terrasse en bois, à l'avant de la cour ;
- un espace de jeu au fond de la cour.

La cour comprend également un abri. L'espace de jeux comprend un grand toboggan, des balançoires et un mur d'escalade décoré. Il y a aussi des vélos pour les grands.

Dans l'espace de jardin, le sol est constitué de pelouse et de pierres disposés en « pas japonais » tandis que dans l'espace de jeu, le sol est souple et décoré de motifs.

Christelle

La cour de rêve



La **cour de rêve** de Christelle délimite un espace pour jouer et deux espaces d'eau pour se rafraîchir.

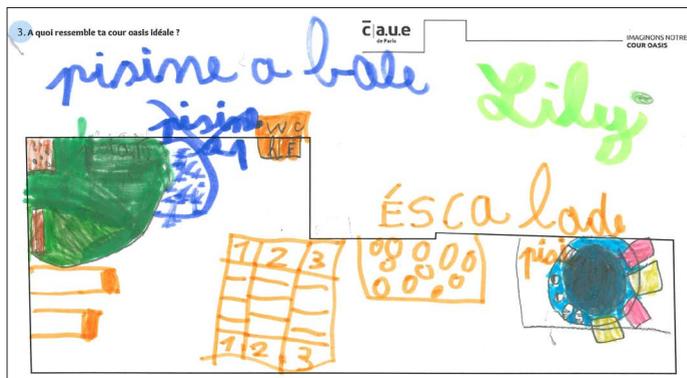
La cour oasis comprend une balançoire, un toboggan pour les grands, un mur d'escalade et des vélos pour les grands.

Le projet prévoit également un abri.

Les sols privilégient les matériaux naturels (bois, pelouse, gravier). Le sol de l'espace de jeu est en béton avec un marquage au sol ludique (marelle, escargot,...) et décoratif.

Lily

Le paradis

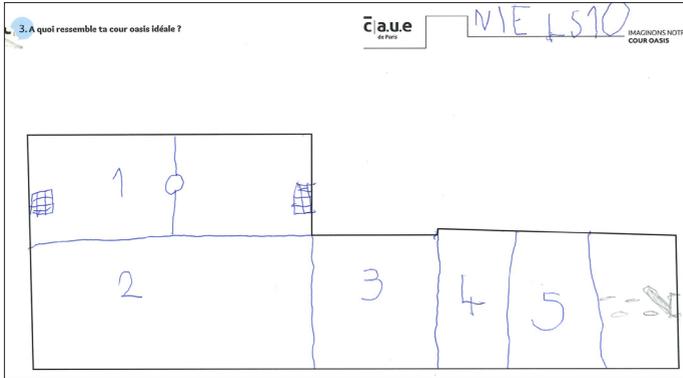


La **paradis** de Lily comprend de nombreux aménagements ludiques et sportifs :

- une petite piscine à eau, à l'avant de la cour ;
- un mur d'escalade ;
- un parcours d'équilibre en tronc d'arbres ;
- une piscine à balles ;
- des balançoires.

Il y a également un potager, au fond de la cour. Le sol est entièrement en matériaux naturels (copeaux de bois et pelouse) pour éviter de se faire mal. La cour est traversée par un parcours en pierre sous forme de « pas japonais ».

Niels



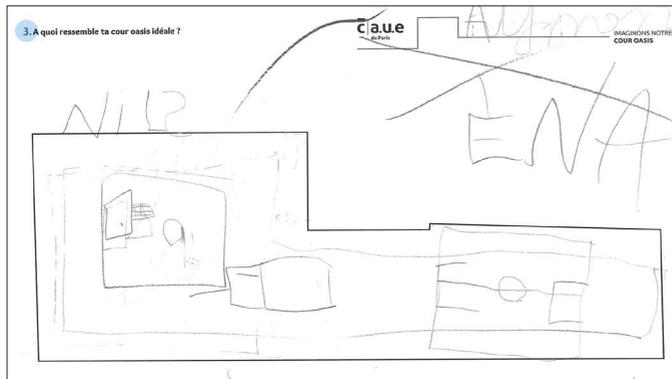
La cour oasis imaginée par Niels délimite plusieurs espaces :

- un jardin enherbé, planté et fleuri à l'avant de la cour ;
- un terrain de foot et de basket, au fond de la cour ;
- un espace recouvert de paille ou de sable ;
- un espace en eau.

Elle prévoit l'installation d'un toboggan et de balançoires dans le jardin ainsi qu'un mur d'escalade.

Le traitement du sol est différencié selon les espaces : pelouse, plantations et fleurs dans les espaces de jardin ; sol souple dans les espaces de jeux.

Aymen



La cour oasis imaginée par Aymen délimite :

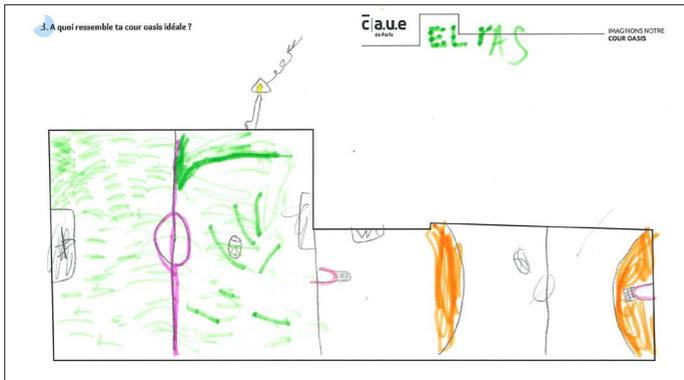
- une pelouse pour jouer au foot ;
- une piscine avec de l'eau pour se rafraîchir et nager ;
- un jardin pour planter et cueillir des fleurs.

Le projet prévoit également l'installation d'un mur d'escalade, d'une balançoire, d'un panier de basket. Aymen souhaite qu'on puisse faire du vélo dans la cour.

Le mur abîmé est recouvert de bois. Le sol est en béton désactivé de couleur vive. Sous les jeux, le sol est souple. Dans le jardin, le sol est enherbé avec des pierres disposées en pas japonais.

Elyas

La future cour de l'école annexe



Selon Elyas, la future cour oasis de l'école annexe doit être aménagée en deux espaces distincts :

- un espace de « ferme » à l'avant ;
- un terrain permettant de jouer au foot à l'arrière.

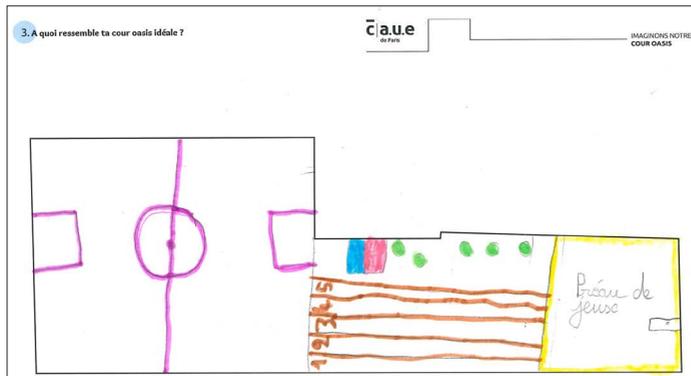
L'espace de ferme comprend des ruches et un poulailler.

Le sol de la cour est constitué d'un plancher de bois clair.

Les murs de la cour sont en bois.

Yanis

La cour de la terreur



@yanis_kozdagh



La cour oasis de Yanis privilégie les aménagements destinés aux activités sportives (foot, basket, tennis). Elle délimite plusieurs espaces :

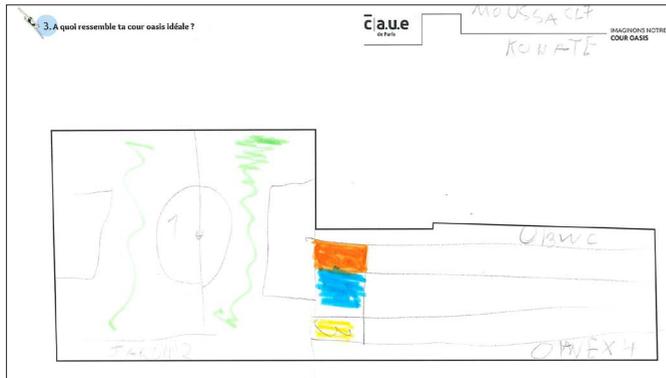
- un espace dédié au sport à l'arrière de la cour ;
- un espace avec des lignes de course au sol au centre ;
- un préau de jeux à l'avant.

Le projet prévoit des arbres dont les pieds pourraient être plantés par les enfants, en limite avec la rue. Le projet propose également l'installation d'un mur d'escalade décoré et d'un parcours d'équilibre sur des troncs de bois.

Les traitements de sol permettent de différencier les espaces. Les sols sont principalement constitués de matériaux naturels (bois, graviers, plantations,...).

Moussa

L'aire de joie



L'aire de joie de Moussa comprend deux aménagements sportifs :

- des lignes de course dans la partie avant de la cour ;
- un terrain de football dans le fond de la cour.

Les lignes de course sont délimitées par des couleurs différentes du sol.

Il y a également un jardin contre un mur au fond de la cour.

Les choix de la classe de CP 10



La classe de CP 10 souhaiterait utiliser au sol :

de l'engrais drainant pour pouvoir cultiver
des légumes pour le jardin
de l'herbe pour l'espace calme

Une escalade mais difficile sur les
murs existants donc rien à construire
le courant

Marquage au sol décoratif

Les choix de la classe de CP 11



La classe de CP 11 souhaiterait utiliser au sol :

On aimerait mettre plus de couleurs, jouer à
chat, chat perché, cache-cache, cordes à sauter,
cerceaux

On voudrait jouer au foot, au parcours avec des
chests à éviter par exemple un mur d'escalade avec mezzanine

On pourrait mettre l'escalade sous le préau

On pourrait dessiner des étiquettes, des jeux dessinés, des motifs

Ils aiment l'arbre à grimper de basket

Un pied d'arbre avec des plantes et des bancs

Les choix de la classe de CM1 8



La classe de CM1 8 souhaiterait utiliser au sol : du sable ou du

sol, simple pour ne pas se faire mal et de l'enrobé drainant pour courir.

Aux pieds de l'arbre, on voudrait un banc.

On voudrait une bordure de végétation avec des fleurs de différents types et des arbres le long des murs.

Dans la cour active, on voudrait un mur d'escalade. On voudrait aussi un toboggan pour les grands (5/11), du balancier (9/11) et des cages multisports.

Sous le auvent, on voudrait des poufs pour s'asseoir et des tables pour discuter et jouer aux jeux de société.

Les choix de la classe de CM2



La classe de CM2 souhaiterait utiliser au sol :

Espace sport → Enrobé drainant

Zone calme → pavés enherbés

Zone couverte → Bois

jeux → mur escalade + sol souple à la base

→ mur à craie (couvert)

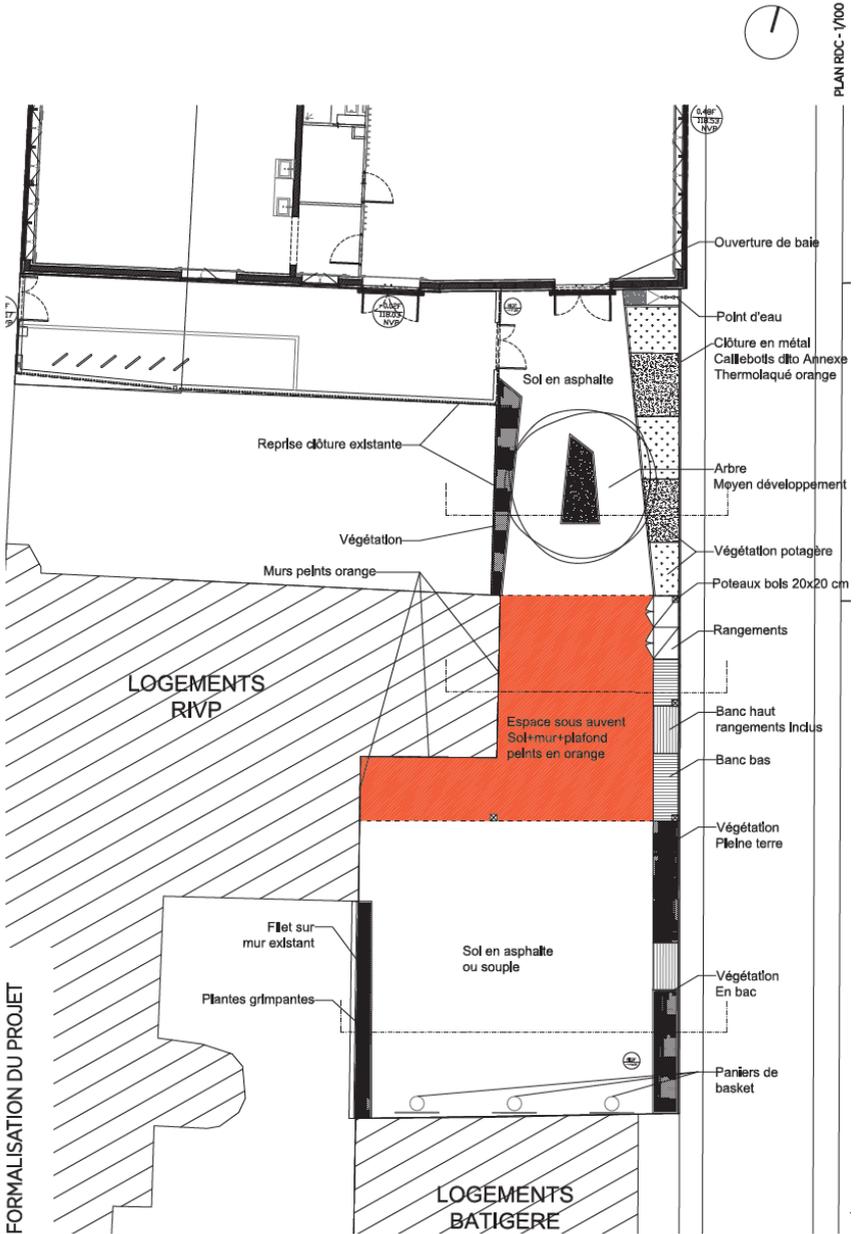
Arbres → Pieds d'arbres : assises + plantes

→ arbre fruitier + arbre décoratif

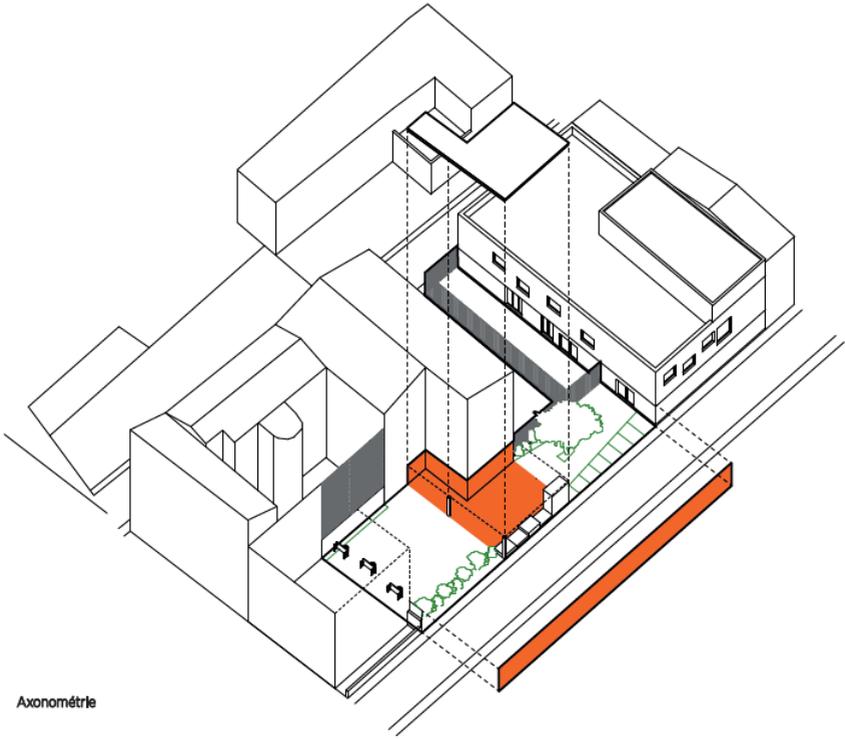
Jardinage → oui (potager + fleurs)

→ Plantes grimpantes (ouvert)

PROJET DE GRAAM ARCHITECTURE



© GRAAM ARCHITECTURE



Axonométrie

© GRAAM ARCHITECTURE



© GRAAM ARCHITECTURE



© GRAAM ARCHITECTURE



VOLET 2

CONCERTATION

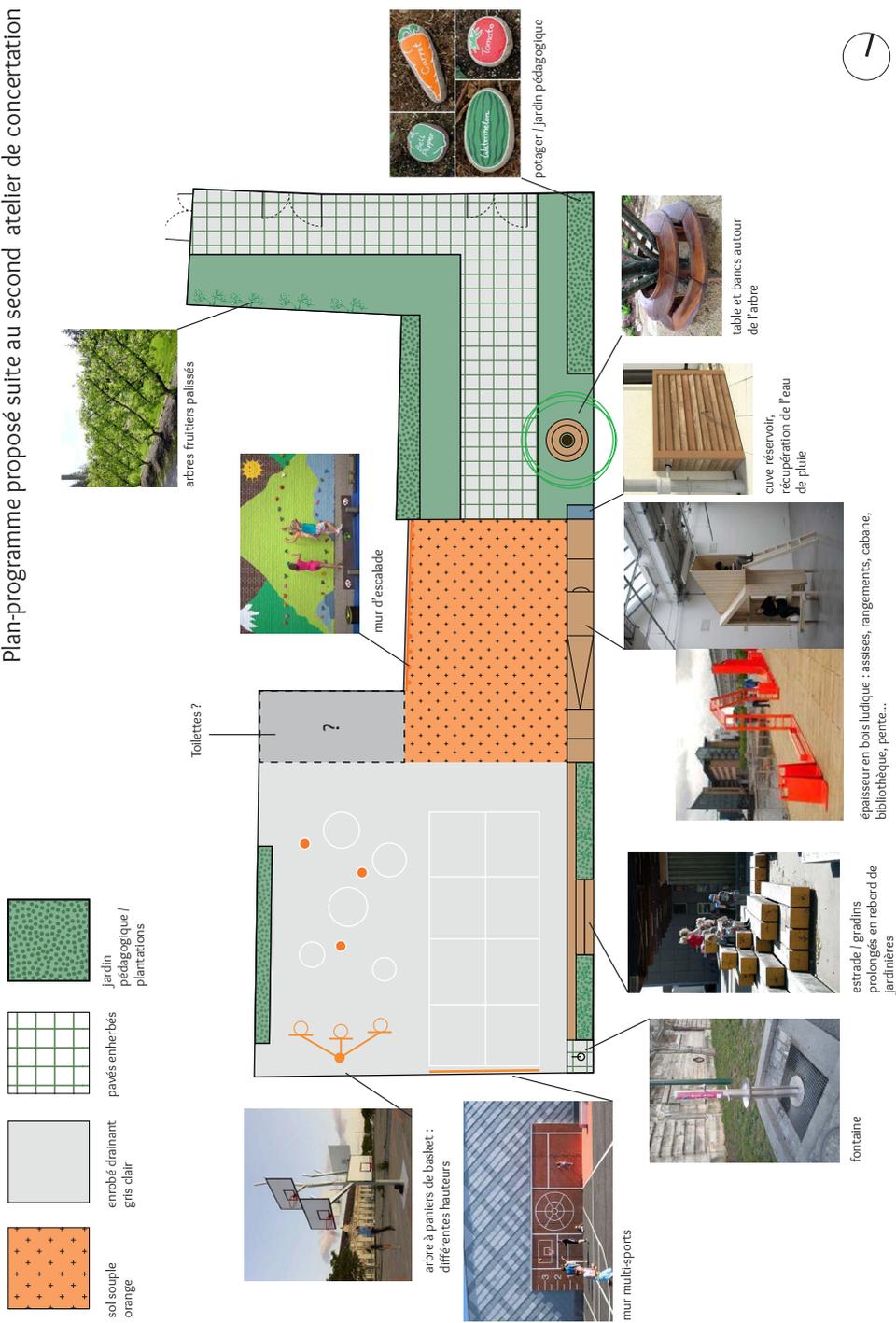
Un première réunion le 12 novembre 2018 a réuni l'agence d'architecture GRAAM, la DEVE, la DVD, la SLA et la CASPE, permettant de faire état des contraintes budgétaires et techniques.

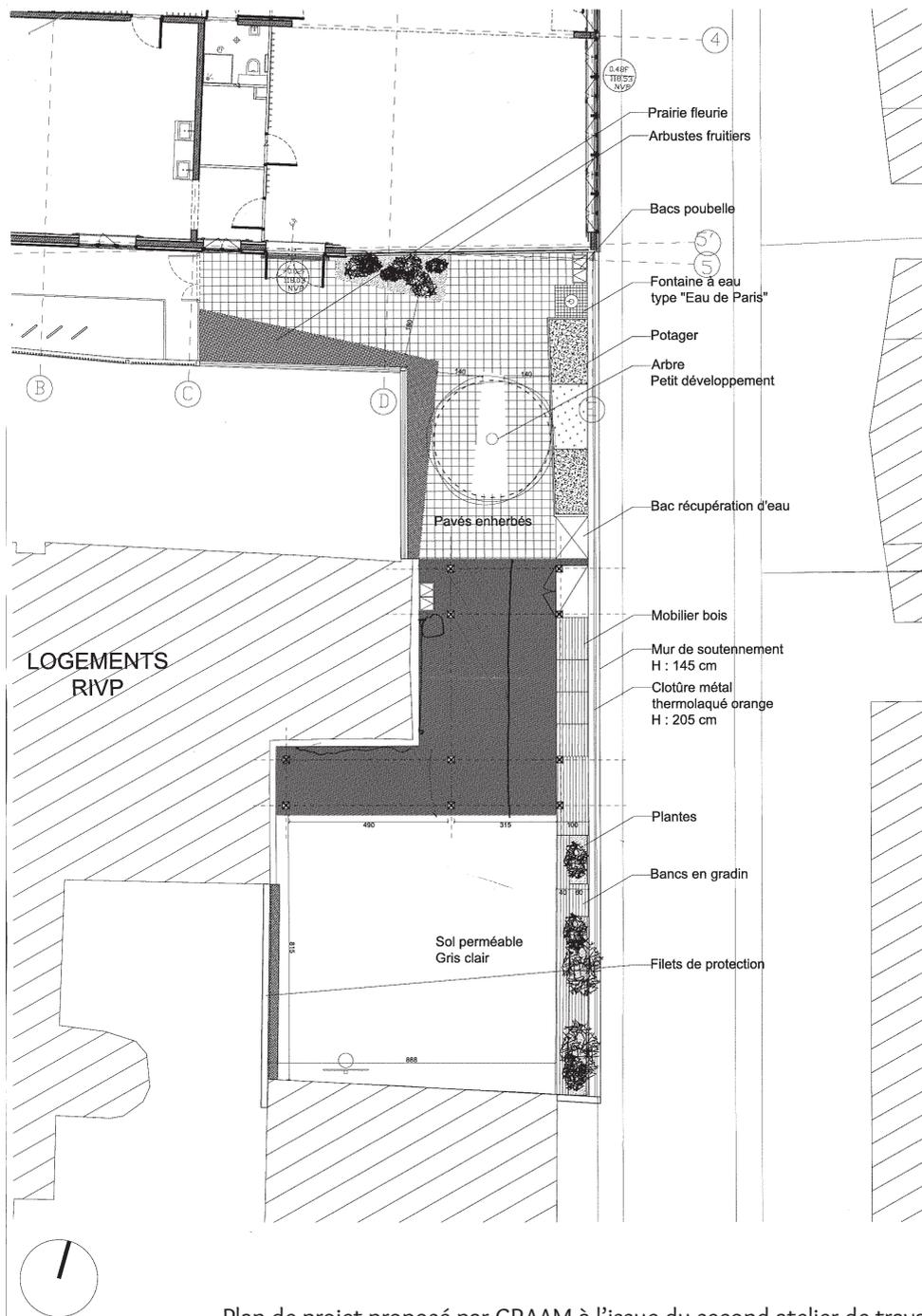
Une seconde le 19 novembre s'est déroulée à l'école avec la directrice, les enseignantes de l'annexe, les parents d'élèves, le responsable éducatif ville, la CASPE et la SLA. Cette rencontre a fait émergé des problématiques liées à l'usage futur de la cour notamment avec des questions de surveillance des toilettes durant les récréations et d'accès à la cour depuis les classes. L'usage du préau comme salle de musique a été soulevé comme point prioritaire.

Une troisième rencontre, le 11 décembre, a rassemblé la communauté pédagogique (école et centre de loisirs), les services et la maîtrise d'oeuvre, permettant d'aboutir à un projet commun.

Ces rencontres ont permis de faire évoluer le projet. L'évolution du plan proposé par GRAAM montre l'appropriation des préconisations des enfants et l'intégration des demandes de l'équipe pédagogique dans le projet.

Plan-programme proposé suite au second atelier de concertation





Plan de projet proposé par GRAAM à l'issue du second atelier de travail

Trois zones distinctes seront créées afin de délimiter trois espaces dédiés à des activités différentes.

- Les pavés enherbés ont été choisis pour l'espace pédagogique. Ils apporteront une végétation persistante et une délimitation de la zone de jardin. Afin de ne pas créer un sol trop accidentogène, le modèle choisi et sa mise en oeuvre devront avoir un fini le plus régulier possible. Cette zone doit rester accessible et praticable par les enfants pour des jeux divers (cordes à sauter, balles...).

Des espaces de potager en pleine terre permettront des activités pédagogiques, répondant aux attentes des enfants. Une fontaine à boire sera également installée dans cette zone. Un réservoir de stockage de l'eau pluviale sera installé pour récupérer l'eau de ruissellement du auvent et arroser le jardin.

Dans le retour de la cour, une prairie fleurie viendra créer un espace végétalisé accessible aux enfants, des arbres fruitiers palissés seront ajoutés.

- Une zone de sol souple sera installée sous le auvent et permettra de sécuriser les jeux. Un mur d'escalade sera installé, si le mur mitoyen le permet. Le sol, d'une teinte grise, comprendra des marquages ludiques qui rappelleront la couleur orange et permettront d'égayer la cour comme le souhaitent les enfants. Sous le auvent une épaisseur en bois, le long de la clôture, constituera des rangements, des assises et des jeux pour les enfants qui permettront des activités ludiques et calmes demandées par les enfants. Une bibliothèque mobile pourra prendre place lors des beaux jours et des activités de motricité pourront être organisées grâce au sol amortissant.

- La partie au fond de la cour sera en enrobé clair drainant, elle sera dédiée à des activités plus intenses et/ou sportives. L'épaisseur de mobilier en bois sera prolongée dans cet espace par une bande végétalisée, précédée d'un banc filant qui fera office de bordure. Un gradin viendra s'insérer au milieu des plantes.

Des paniers de basket et des cibles sur le mur répondront aux attentes des enfants en terme d'aménagements sportifs, tout en partageant l'espace de la cour et en favorisant des espaces calmes.

Le préau étant utilisé comme salle de musique sur le temps de récréation, il sera transformé en salle fermée pour permettre le passage des élèves dans la cour de récréation sans perturber le cours. Un couloir sera créé pour en permettre l'accès direct depuis l'escalier, les sanitaires «fille» devront être déplacés.

LE CAUE DE PARIS

Depuis 2002, le CAUE de Paris initie les plus jeunes à la découverte de leur environnement quotidien, à travers des ateliers de sensibilisation menés dans le cadre scolaire ou périscolaire. Cette expérience sensible leur permet d'acquérir une culture de la ville, de porter un regard curieux sur leur environnement bâti et de se préparer à devenir des citoyens éclairés, conscients de l'importance de leur cadre de vie.

L'ÉQUIPE des ateliers OASIS

Laurence Duffort, directrice du CAUE de Paris
Charlotte Van Doesburg, architecte-urbaniste
Nassera Amiour, urbaniste
Manon Besançon, architecte-urbaniste
Ysolde Anichini, architecte
Charlotte Destombes, urbaniste
Solène Mourey, architecte-urbaniste
David Pinto, architecte-urbaniste
Samuel Buteau, urbaniste

CONTACT

CAUE de Paris
7-9 rue Agrippa d'Aubigné
75004 PARIS
01 48 87 70 56

SITE INTERNET

www.caue75.fr